

Industrie du Futur : les CTI proposent une offre commune pour entraîner les entreprises

En juillet 2016, les fédérations industrielles FIM, FPC et UNIFA annonçaient leur volonté de voir leurs **centres techniques industriels** regrouper leurs forces au service de l'industrie du futur afin d'apporter des réponses communes en tirant le meilleur parti d'une coordination de leurs compétences technologiques et de leurs capacités d'accompagnement des PMI françaises.

Durant les derniers mois, le réseau CTI, rassemblant depuis plus de 25 ans les 18 centres techniques industriels français, a constitué le cadre naturel pour bâtir cette coordination qui aboutit aujourd'hui à une offre commune à 9 CTI portée sous l'égide de l'Alliance pour l'Industrie du futur : CETIM, CETIAT, CETIM-CTDEC, FCBA, CTICM, CTIF, IPC, Institut de Soudure et CERIB.

Dans un premier temps cette offre comporte quatre volets : appui technologique via la mise à disposition de plateformes technologiques, formation, efficacité énergétique et cybersécurité.

28 plateformes de proximité dédiées à des « parcours utilisateurs »

28 plateformes sont dès aujourd'hui mises à disposition des PME désireuses d'expérimenter des briques technologiques de l'industrie du futur afin d'évaluer sans prise de risque l'intérêt de leur intégration. Réparties sur l'ensemble du territoire national, elles mettent à disposition des moyens et compétences permettant de bâtir un parcours utilisateur sur mesure dans les domaines suivants : assemblage multimatériaux, construction durable, contrôles non destructifs, fabrication additive, robotique et cobotique, usinage, fonderie, plastiques et composites, qualité des environnements industriels, ainsi qu'innovation produit.

Plus de 180 formations

Plus de 180 formations proposées par les CTI pour la formation continue, sont également d'ores et déjà dédiées aux enjeux de l'industrie du futur tels que la diminution de la pénibilité, l'automatisation ou la robotique de process...

Un guide de la cybersécurité des PME

Ce guide, très concret pour les décideurs, a pour objectifs d'identifier dans une PME les différents « postes » et processus qui peuvent présenter un risque de nature « cyber », et de proposer des solutions très concrètes et intégrables par une PME.

Des guides pour l'efficacité énergétique

Pour leurs secteurs professionnels, les CTI ont rassemblé une large information pour la maîtrise de l'énergie et l'efficacité énergétique. Ces guides sont disponibles, via l'Ademe et chaque CTI est en mesure d'accompagner les entreprises pour la mise en œuvre de solutions.



INDUSTRIE DU FUTUR :
l'offre formation des CTI



Toutes ces propositions seront présentées lors d'une table ronde le **6 avril 2017 au Salon Industrie « Les Centres Techniques Industriels s'organisent » (de 16h à 16h30).**

FÉDÉRATIONS PROFESSIONNELLES ET CTI ENGAGÉS POUR L'INDUSTRIE DU FUTUR



À propos du Réseau CTI (Centres Techniques industriels)

Le Réseau CTI est constitué de 18 CTI-CPDE, acteurs clés de la compétitivité de l'industrie française. Partenaires de la transformation et de l'innovation françaises, les CTI et CPDE (Comités Professionnels de Développement Économiques) contribuent à fixer l'emploi industriel sur le territoire national, tout en enrichissant la réflexion stratégique des différentes filières. Créés il y a plus de 60 ans, à la demande des professions industrielles, ils ont pour objectifs de créer des synergies entre eux, de favoriser la mutualisation des moyens, de promouvoir ces dispositifs auprès de institutionnels et des politiques, d'anticiper les évolutions du marché, les besoins sociétaux, l'émergence de nouvelles technologies, normes ou réglementations et d'innover pour générer de la valeur au profit de l'industrie.

* FIM : Fédération des Industries Mécaniques

** FPC : Fédération de la Plasturgie et des Composites

***UNIFA : Union nationale des industries de l'Ameublement français

Contact : Réseau CTI – Marie-Sabine GAVOIS – ms.gavois@reseau-cti.com